

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 02 JUIN 2020

Membres en exercice : 11

Présents : 11 Mr LECORNET Jean Marie, Mr CARTON Jean Bernard, Mr DEMERVAL Fernand, Mr SAILLIOT Michel, Mme DEON Christelle, Mme MORISS Martine, Mme WYPYSZCZAK Dorothee, Mr MONCOMBLE Bernard, Mr LECTEZ Mickael, Mr CHOPIN Hervé, Mr DELIVEYNE Georges

Représenté (e)(s): 0

Excusé (e)(s): 0

Absent (e)(s): 0

Secrétaire de la séance : Mr DEMERVAL Fernand

La séance est ouverte à : 20 h 00

### 1 - ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 25 mai 2020
- Désignation des nouveaux représentants de la collectivité au sein des organismes extérieurs
- Délégations d'attribution du conseil municipal au Maire
- Délégations de fonctions et de signatures du maire aux membres du conseil et aux agents (arrêtés)
- Indemnités de fonctions
- Droit à la formation des élus
- Questions diverses

### 2 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 25 MAI 2020

Chaque conseiller a bien reçu le compte rendu

Le compte rendu est approuvé et signé par chacun des 11 conseillers présents

Mr CARTON Jean Bernard demande à voir le compte rendu de la séance du 02 mars 2020 (ancien conseil municipal) qui n' a pas été signé par les conseillers.

Mr le Maire présentera ce compte rendu à la prochaine réunion du conseil.

### 3. - DESIGNATION DES NOUVEAUX REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS

**S.I.V.U** : syndicat intercommunal à vocation unique  
Mr CARTON souhaiterait un engagement de parents d'enfants scolarisés  
Représentants  
Mr LECORNET Jean Marie, Mme DEON Christelle, Mr MONCOMBLE Bernard

**S.I.E.S.A.**: Syndicat intercommunal des eaux du Sud Artois  
Représentants  
Mr CARTON Jean Bernard, Mr SAILLIOT Michel

**F.D.E.** : Fédération départementale de l'énergie  
Représentant  
Mr LECORNET Jean Marie

**ARMEE** : Correspondant auprès des armées  
Mme MORISS Martine

**C.C.I.D.** : Commission communale des impôts directs  
Mr le Maire rappelle la composition de cette commission : 6 titulaires et 6 suppléants, mais doit désigner 24 personnes, soumis au choix de la direction des impôts :  
Mr LECORNET J.M., Mr CARTON J.B., Mr DEMERVAL F.,  
Mr SAILLIOT M., Mme DEON C., Mr CHOPIN H., Mme MORISS M.,  
Mr MONCOMBLE B., Mme WYPYSZCZAK D., Mr COLOMBEL Y.,  
Mr GUISE H., Mr BOURSIN E., Mme DELPLACE M., Mr BOURSIN O.,  
Mr CORNIQUET R., Mr COQUEL D., Mr RONNEL L., Mr DOUAY C.,  
Mme BEAUCHAMP L., Mme BOURSIN B., Mme POUCHAIN M.A.,  
Mr LAGUILLIER J.B., Mr MALVOISIN, Mr COPIN G.

**C.C.** : Communauté de communes  
Mr LECORNET Jean Marie, Mr CARTON Jean Bernard

#### **4. - DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL AU MAIRE**

Conformément à l'article L 2122.22 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal adopte à l'unanimité les délégations d'attribution au maire.

*Extraits des délégations :*

- *"réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et la passation à cet effet des actes nécessaires*
- *préparation, passation, exécution et règlement des marchés...*
- *passation de contrat d'assurances ....*
- *délivrance et reprise concessions dans les cimetières*
- *acceptation dons et legs....*
- *réalisation de lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal ..."*

La totalité de l'article L 2122.22 du code général des collectivités territoriales peut être consulté à la mairie.

#### **5. - DELEGATIONS DE FONCTIONS ET DE SIGNATURES DU MAIRE AUX MEMBRES DU CONSEIL ET AUX AGENTS (ARRETES)**

**1er adjoint** Mr CARTON  
Travaux et voiries avec délégation de signature  
assisté de : Mr SAILLIOT Michel, Mme MORISS Martine, Mme DEON Christelle, Mr CHOPIN Hervé, Mr LECTEZ Mickael

**2ème adjoint** Mr DEMERVAL  
Administration générale et affaires sociales, manifestations locales avec délégation de signature  
assisté de : Mr MONCOMBLE Bernard, Mr SAILLIOT Michel

### **3ème adjoint Mr SAILLIOT**

Gestion du patrimoine, salle des fêtes, cimetière, église  
administrateur du site officiel de Villers au Flos avec Mr VALLET Alain  
Aparté sur la location de la salle des fêtes (tarif). A revoir lors  
prochaines séances du conseil municipal

## **6. - INDEMNITES DE FONCTIONS**

Monsieur le Maire rappelle les dispositions du code général des collectivités territoriales, à savoir :

*"Le montant des indemnités de fonction est fixé en pourcentage du montant correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et varie selon l'importance du mandat et la population de la collectivité. Les indemnités de fonction des élus sont fixées par l'organe délibérant dans les trois mois suivant son installation. Ces indemnités de fonction constituent une dépense obligatoire pour la collectivité.*

*Ce principe a été aménagé pour les communes puisqu'elles sont tenues, en application de l'article L. 2123-20-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) d'allouer à leur maire l'indemnité au taux maximal prévu par la loi, sauf si le conseil municipal en décide autrement, à la demande du maire."*

Monsieur le Maire propose d'appliquer un taux de 21% pour le maire et de 8% pour les adjoints.

A la demande de plusieurs conseillers, Mr le Maire donne approximativement le montant en Euros des indemnités bruts : 816€ pour le maire et 311€ pour les adjoints.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les indemnités de fonctions

## **7. - DROIT A LA FORMATION DES ELUS**

Monsieur le Maire rappelle la charte de l'élu, que chaque conseiller a reçu  
La liste des formations peut être consultée à la mairie

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le droit à formation

## **8. - QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire rappelle:

Eglise : les travaux sont en cours - remise en peinture

Trottoirs : Début des travaux 2ème quinzaine de juin

Emprunts : 200.000€ sur 12 ans, au Crédit agricole, pour les trottoirs (dans un souci de sécuriser les comptes de la commune)

Le Maire ne possède pas de chéquier. Toutes les dépenses sont budgétisées et payées par le trésor public sur présentation d'une facture.

Mr Carton a trouvé un arrangement avec le propriétaire de la propriété à l'angle de la Grand'rue et de la rue Lecomte afin de reculer le mur pour sécuriser le trottoir tout en évitant de toucher au poteau téléphonique et pylône électrique.

Nécessité d'un passage du géomètre et compromis avec le propriétaire.

Mme DEON et Mr SAILLIOT proposent la création d'un conseil municipal des jeunes ou une commission des jeunes. Mr le Maire n'est pas défavorable à cette idée et demande à Mme DEON de présenter un projet

Mr. MONCOMBLE signale le manque de visibilité à l'angle de la rue du Calvaire et la Grand'rue du fait de la hauteur de la haie. Mr le Maire fait remarquer que la taille avait été effectuée le matin.

Mr DEMERVAL et Mr SAILLIOT proposent la relance du comité des fêtes. Mr DEMERVAL prend en charge les formalités administratives jusqu'à la prochaine assemblée générale de cette association. Mme DEON, Mme MORISS, Mr CHOPIN, Mr DELIVEYNE adhèrent à ce projet et souhaitent faire partie de ce comité des fêtes.

Beaucoup d'autres sujets ont été abordés (cimetière, sécurité routière, logements communaux, école, insalubrité publique, etc...) et méritent d'être traités lors de prochaines réunions. Ils seront rapportés par les conseillers ayant soumis ces sujets.

Fin de la séance : 21 h 45